

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

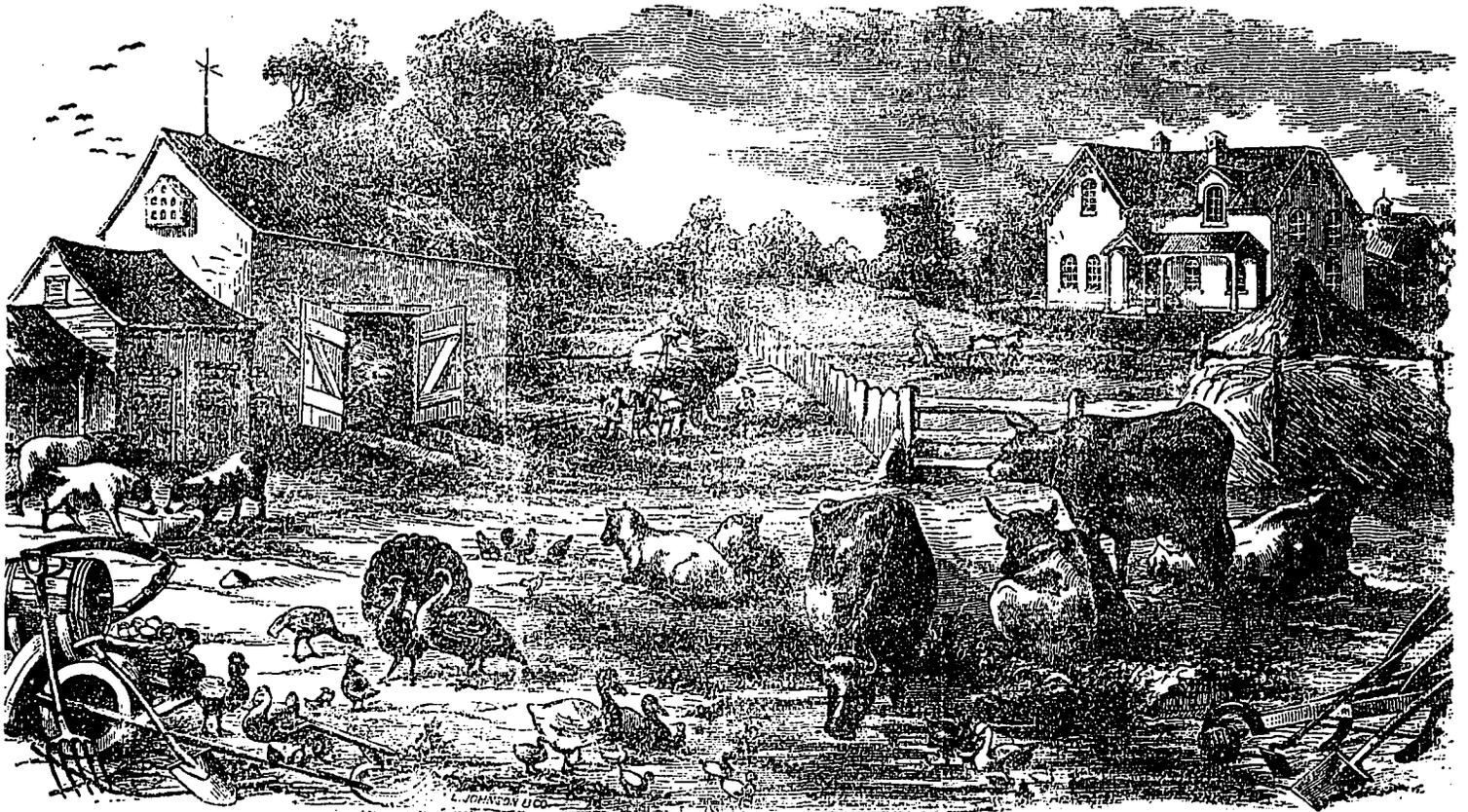
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]  
Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 17 Novembre 1869. No. 7



## JOURNAL D'AGRICULTURE.

*Conditions.*—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

*Journal d'Agriculture.*

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rtes Cascades et St. Hyacinthe.

### AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Les personnes qui s'abonnent au *Journal d'Agriculture*, et qui nous paieront d'ici au 1er janvier prochain, seront considérées comme ayant payé d'avance, et auront droit à la diminution faite en faveur de ces personnes, sur le prix de l'abonnement.

Prix du *JOURNAL*: \$0.50, payable d'avance.

Voir nos conditions sur la première page. On verra là que toute personne peut se constituer notre agent, et avoir droit au pourcentage offert, pourvu que l'on nous fournisse le nombre voulu d'abonnés.



—Nous accusons réception du premier numéro de la *Gazette des familles Canadiennes* publiée par l'Abbé N. A. Leclerc: nos remerciements les plus sincères pour cet envoi; et nos meilleurs souhaits à cette nouvelle publication, dont une partie du programme est l'encouragement agricole.

### LA SEMAINE AGRICOLE.

Nous accusons réception du premier numéro de la *Semaine Agricole* publiée à Montréal par MM. Davernay. Comme cette feuille poursuit le même but que la nôtre nous lui souhaitons les plus beaux succès. La rédaction en est confiée à un homme pratique: et les cultivateurs devront se hâter de s'abonner à cette utile publication, dont le prix d'abonnement n'est que de \$1.00 par année payable d'avance.

**CONCOMBRE.**—Voici une de ces nouvelles telles qu'on nous en envoie de temps à autre de St. Francisco:

« Passant hier par le marché de Californie, nous avons pu remarquer au banc de M. Joo Giusti, le plus gros concombre que nous ayons jamais vu dans cet Etat. Il mesuro 5 pieds et deux pouces de longueur, et 8 pouces de diamètre: et a la forme d'un serpent. Un de ses bouts est blanc et ressemble à une tête de serpent.»

## LA FERME MODELE.

## Chapitre premier.

CONTINUATION DU LABOUR, CHEVAUX  
RUMINANTS,  
la vache malade.

L'agronome continua ainsi ses explications sur le labour.

Sans doute, l'effet mécanique de la charrue est de retourner la terre, c'est-à-dire de ramener à la superficie d'un champ la terre située à une certaine profondeur, de la diviser, de l'émietter; mais, vous ne vous doutez certainement pas des conséquences de cette opération. Je ne veux mentionner qu'en passant la destruction des mauvaises herbes. Un labour a des effets plus précieux encore. La couche de terre labourable, pour devenir réellement fertile, a besoin d'être mise en contact immédiat avec l'air et le soleil. L'une des parties constitutives de l'air, l'oxygène, joue un grand rôle dans la germination des plantes, dans leur accroissement; outre l'oxygène, il y a une foule d'autres gaz qui se combinent avec le sol et le mûrissent, selon l'expression pittoresque de nos paysans. Plus vous remuez la terre, plus vous multipliez ses points de contact avec les agents atmosphériques plus vous la saturez de principes fécondants. Comprenez-vous maintenant la nécessité des labours, des labours bien faits surtout? Non seulement ces derniers ont besoin d'être d'une profondeur convenable pour préparer aux plantes un lit d'une épaisseur suffisante, mais par eux le cultivateur doit progressivement augmenter l'épaisseur de ce lit en attaquant tous les ans la terre inerte qui repose sous la couche végétale. Quand je dis qu'il doit attaquer la terre inerte et la mélanger avec la couche végétale, remarquez bien que c'est progressivement, et par doses presque insensibles, parce que, si la charrue ramenait brusquement à la surface du champ la terre infertile du dessous, cette terre, ne s'étant jamais trouvée en contact avec l'air et n'ayant pas eu le temps d'acquiescer des propriétés végétales, serait incapable de produire des résultats satisfaisants; en sorte que le champ de l'imprudent qui agirait ainsi se trouverait momentanément frappé de stérilité. Il résulte de toutes ces observations que non seulement les labours émiettent la terre et la mettent en état de recevoir les semences qu'on lui confie, mais encore qu'ils y développent

des principes fertilisants; en ce sens, un bon labour est une véritable fumure. M'avez-vous compris?

—Parfaitement Monsieur, dirent à la fois Charles et Augustin;

—Cependant, ajouta ce dernier, comment les cultivateurs peuvent-ils ignorer cela? Comment peut-il y avoir des cantons entiers où les labours soient détestables? Comment supposer que dans ces cantons il ne se trouve pas un seul fermier au courant de ce qui se passe dans des pays mieux cultivés?

—Votre surprise augmenterait encore si je vous disais, mon ami, qu'il arrive assez fréquemment qu'on rencontre, au milieu d'une commune, où les terres sont cultivées contrairement aux notions les plus simples, une exploitation dirigée avec une rare habileté et dont tous les champs, couverts des plus riches moissons, ressemblent à des oasis jetées au milieu des landes incultes. Il faut ordinairement des années pour que les voisins de cette exploitation se décident à adopter quelques-uns des procédés auxquels elle doit sa prospérité.

Beaucoup de gens, pour expliquer ce fait, se contentent d'accuser les paysans d'entêtement, et mettent en avant son apathie et son esprit de routine. Il y a sans doute quelque chose de fondé dans ces reproches; mais on oublie qu'on agriculture toutes les améliorations se tiennent; que pour les opérer subitement il faut des capitaux introuvables pour la plupart des cultivateurs.

Enfin, pour tirer d'une propriété agricole tout le parti possible, il est indispensable que celui qui la dirige possède une foule de connaissances ignorées du grand nombre.

—Il me semble cependant, dit Augustin, que ces connaissances doivent se borner à des faits assez simples. Encore un mot à ce sujet, Monsieur, je vous en prie, tout ce que vous nous apprenez est si nouveau pour nous, nous intéressé à un tel point, que, malgré nous, nous nous sentons entraînés à abuser de votre obligeance.

—Permettez-moi, mon jeune ami, au lieu de répondre en ce moment à votre dernière question, de vous faire à tous quatre une proposition: si rien ne s'y oppose, venez achever cette journée à ma ferme; c'est le seul moyen de vous former une idée exacte d'une exploitation agricole.

Pourvu que vous consentiez à me suivre partout où ma présence sera nécessaire, vous pourrez tout à votre aise

m'accabler de vos points d'interrogation. Quand à mademoiselle, ma femme lui tiendra compagnie, et lui trouvera bien, j'espère, quelque passe-temps.

Charles et Augustin, par un mouvement instinctif, se tournèrent du côté de Victor, qui lut dans leurs yeux combien ils brûlaient de profiter de l'offre de l'agronome; faisant donc quelques pas vers lui:

« Monsieur, dit-il, la proposition que vous voulez bien nous faire est une de ces bonnes fortunes trop précieuses pour être refusées. Jamais peut-être ces jeunes gens ne trouveront une occasion aussi favorable de s'initier un peu à la première, à la plus utile de toutes les sciences, puisque c'est l'agriculture qui produit les matières premières dont l'homme se nourrit et se vêt. Nous acceptons avec reconnaissance votre aimable et précieuse invitation.

—Alors, c'est entendu, répartit gaiement l'agronome. Je vais m'efforcer de vous faire le mieux possible les honneurs de ma basse-cour, de mes étables, de mes champs. Si nous n'étions pas obligés de régler notre pas sur l'allure des chevaux, il ne nous faudrait pas une demi-heure pour nous rendre chez moi; mais avec des lourdauds de cette espèce-là nous mettrons trois quarts d'heure.

[A continuer.]

## CONSERVATION DES ŒUFS.

On fait fondre une partie de chaux dans dix parties d'eau, et lorsque ce mélange est refroidi, on le verse dans un vase sur les œufs que l'on veut conserver, de manière qu'ils en soient recouverts de trois ou quatre pouces. On bannit le vase, et on le met à la cave ou dans un cellier. Quand on veut se servir de œufs, on les retire de l'eau de chaux, et on les lave dans de l'eau fraîche: ils sont aussi frais au bout d'un an que s'ils venaient d'être ponçus.

On peut aussi les enduire d'une solution de gomme arabique, et les rouler dans du charbon pulvérisé; ils se conservent très longtemps de cette manière: car la gomme empêche la substance de l'œuf de s'évaporer, et la couche de charbon le met à l'abri des variations de la température.

Une personne a remarqué que les œufs se conservent mieux sur le gros bout, la pointe en l'air, que sur le flanc ou la pointe en bas.

## CLOTURES NEUVES.

Sur la recommandation d'un ami intelligent de notre feuille, nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les paragraphes suivants de la loi d'Agriculture :

« Quand il s'agit de faire une nouvelle clôture, ou d'en réparer une tellement détériorée, qu'elle coûterait autant qu'une nouvelle, l'inspecteur ne pourra condamner la personne contre qui la plainte aura été faite, sans que le plaignant ne prouve qu'il lui en a donné avis spécial à elle-même ou à son représentant ordinaire, avant le premier du mois de décembre précédant telle plainte :

Si la plainte est portée contre une personne qui ne réside pas dans la paroisse ou township, ou qui n'a ni agent connu, ni locataire, ni personne chargée de ses affaires, le plaignant devra prouver que l'avis a été affiché à la porte d'une église de la paroisse ou du township où la propriété est située, pendant quatre dimanches consécutifs, dans un temps quelconque de l'année, précédant le premier de décembre alors dernier. »

L'avis spécial dont il est parlé plus haut doit être donné comme suit :

« Tout avis spécial, exigé par cet acte, sera de huit jours; il sera donné par écrit ou de vive voix par devant deux témoins dont le témoignage constituera la preuve de tel avis :

« Si l'avis est donné par écrit, il ne sera pas nécessaire de suivre aucune forme particulière; il suffira que l'avis énoncé, d'une manière intelligible, l'objet qu'il doit faire connaître; qu'il soit, dans tous les cas, daté; qu'il soit attesté devant deux témoins ou un notaire, si la personne qui le donne ne peut le signer, et qu'il mentionne, s'il en a, la qualité officielle du signataire. »

Plus d'un cultivateur a déjà souffert de la mauvaise volonté de son voisin pour n'avoir pas donné avis de son intention d'avoir la clôture neuve avant le premier décembre. Au reste cette loi est sage; car ce serait presque exiger l'impossible d'un cultivateur que de le forcer à faire de la clôture neuve au printemps, lorsqu'il n'a pas été mis en demeure de se procurer les matériaux en hiver.

— Le Conseil d'Agriculture se réunira le 18 novembre courant.

## CONSEILS.

Ne tenez jamais vos animaux à une trop faible ration: si vous les laissez souffrir de faim, vous périrez de faim vous-même.

Ne craignez pas de vider votre bourse pour égoutter et engraisser vos terres; la récolte suivante saura la remplir.

Essayer de cultiver une terre sans y mettre du capital c'est vouloir faire marcher une locomotive sans combustible. L'argent et le bœuf doivent être consommés si on veut faire avancer soit la machine de la ferme, soit celle du chemin de fer.

Donnez toujours le premier repas au sol. Si vous le soignez bien avec du fumier, il nourrira tout à son tour: les plantes, les animaux et vous-même.

Si vous voulez donner un mouvement énergique à tout le mécanisme de votre ferme et conserver ses centaines de roues en rotation, assurez-vous d'abord d'une bonne rotation dans votre récolte.

Si vous laissez trembler vos animaux votre fortune tremblera aussi; c'est-à-dire, le cultivateur qui laisse ses animaux exposés aux vents, trouvera que tous ses profits s'en vont aussi aux vents.

Celui qui sème des carottes en abondance dans son champs, en tirera de l'or bientôt.

Autant que possible il faut rechercher l'expérience de hommes sages: celui qui n'écoute que lui-même recevra toujours de pauvres leçons et finira par se convaincre: « qu'il a un fou pour professeur. »

Plusieurs cultivateurs, faute de bien ensemençer leurs prairies neuves, ont été forcés de vendre leurs terres.

Celui qui procure un bon abri à ses moutons en hiver, se ménage de bonnes couvertures et de bons habits pour lui-même l'hiver suivant.

L'engrais c'est de l'argent. L'intérêt qu'il rapporte dépend de la manière dont il est placé.

— On récolte des pois dans la Colombie Anglaise qui pèsent douze onces chacun.

## INSTRUCTION

SUR LA CONDUITE DE LA CHARRUE SIMPLE.

(SUITE.)

Je dois prémunir les personnes qui font usage de la charrue simple contre un défaut dans lequel tombent souvent les laboureurs qui ne le connaissent pas bien; ce défaut consiste à opérer un labour *en crémaillère*, ce qui arrive lorsque la charrue marche habituellement inclinée vers la gauche, au lieu d'être dans son aplomb; le soc, alors ne tranche par la terre horizontalement comme il doit toujours le faire, mais la raie se trouve plus profonde sur la gauche, contre la terre non labourée, que de l'autre côté. C'est un défaut très-grave dans le labour, et qui tient uniquement à une disposition vicieuse du régulateur par lequel on a donné trop de raie, en sorte que le laboureur est forcé d'incliner constamment la charrue vers la gauche, pour ne pas prendre une bande trop large. On fait complètement disparaître ce défaut en avançant la maille allongée d'un ou deux crans vers la gauche, sur la branche horizontale du régulateur.

La hauteur à laquelle on fixe le coutre n'est pas une chose indifférente pour le labour, et cette hauteur doit varier selon l'état du sol: dans la plupart des circonstances le coutre doit trancher la terre à moitié de la profondeur du labour: cependant il est des cas où on doit l'élever davantage, et même où il vaut mieux l'enlever entièrement cela a lieu principalement dans les sols très-pierreux. Quelques tâtonnements ont bientôt appris au laboureur quelle est la hauteur du coutre avec laquelle la charrue marche le mieux dans chaque cas; mais, en général, la pointe du coutre ne doit pas descendre plus bas que 2 ou 3 pouces au-dessus du soc.

La dernière raie d'un billon, soit qu'on le fende soit qu'on l'endosse est celle qu'il est le plus difficile de faire correctement avec la charrue simple, pour les personnes qui n'y sont pas habituées. Il est clair si l'avant-dernière raie qui est à la gauche du laboureur, lorsqu'il trace la dernière en fondant un billon, ou si la dernière du billon voisin, lorsqu'on l'endosse est aussi profonde que celle qu'on ouvre, le sep de la charrue glisera dans cette raie voisine malgré tous les efforts du laboureur, et la dernière se trouvera très-mal renversée.

Pour éviter cette inconvénient, il suffit de donner à la dernière raie un peu plus de profondeur qu'à la voisine ce qu'on a dû déjà prévoir en traçant celle-ci; le sep trouve ainsi un appui sur sa gauche, et cette dernière raie, qui est la plus essentielle pour un bon labour, se fait aussi facilement et aussi correctement que toutes les autres.

Si l'on s'aperçoit qu'une charrue manque d'entrain ou de formété dans sa marche, on doit visiter l'onsochure, afin de voir s'il n'y a rien de dérangé dans cette partie, ce qui peut arriver surtout pour les charrues à bâtis de bois. Pour procéder à cette examen, on retourne la charrue la semelle en haut saisissant le soc par la pointe, on cherche en le secouant avec force, s'il n'y aurait pas du ballotement; la douille du soc doit être fixée très-solidement et sans aucun ballotement quelconque, sur la partie antérieure du sep.

On renforce le soc, si cela est nécessaire, en frappant fortement sur la pointe avec un maillet ou autre morceau de bois, en ayant soin de tenir de la main gauche un second morceau de bois plat entre la pointe du soc et le maillet, parce, que sans cette précaution la pointe s'enfoncerait à chaque coup dans le maillet. On doit ainsi chasser le soc avec force, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement ferme à sa place, l'extrémité antérieure du sep venant s'appliquer avec exactitude contre la surface inférieure de la lame du soc, et sans qu'il y ait, dans cette partie, aucune ouverture par où la terre pourrait pénétrer.

Il est quelquefois nécessaire, pour que la douille du soc s'assemble bien solidement, de placer sous les ailettes qui forment cette douille, le petit coin de bois, ou des morceaux de cuir afin de remédier à la retraite que le bois pourrait avoir pris dans la partie du sep sur laquelle s'assemble le soc; mais c'est toujours sous les ailettes de ces côtés, et jamais entre la lame du soc et l'horizon du bois que l'on doit placer ces coins, parce qu'ainsi l'on tendrait à faire relever la pointe du soc ce que rendrait impossible la marche de la charrue.

La charrue étant retournée, comme je viens de le dire, si l'on place une règle sur la semelle le long du sep, elle doit poser sur la pointe du soc et sur le talon du sep, sans toucher ce dernier dans le milieu, mais en laissant un espace de trois lignes environ entre la

règle et le sep, près de l'assemblage de la partie postérieure de la douille du soc. L'examen fait ainsi, au moyen de la règle, donne ce résultat et si d'ailleurs le soc est bien fermement fixé à sa place, on peut se confier sur la marche de la charrue. Lorsque l'on fera rehausser un soc, ou que l'on en fera un neuf, on doit prendre en considération toutes les observations que je viens de faire sur la position du soc, parce que c'est de là que dépend essentiellement la régularité de la marche de l'instrument.

## A P I C U L T U R E .

### CE QU'IL Y A DANS UNE RUCHE D'ABEILLES.

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

(Suite.)

On appelle nymphe l'état de mort apparente dans lequel passe la larve de presque tous les insectes, avant de devenir véritablement insecte, c'est-à-dire avant de n'avoir plus de métamorphose à accomplir, et d'être propre à la génération. La nymphe des abeilles est blanche, et on distingue à travers sa peau les parties extérieures de l'insecte parfait. Dans dix jours ou à peu près, toutes les parties de son corps acquièrent la consistance qui leur est nécessaire; alors elle commence à déchirer son enveloppe: avec ses dents ou mandibules, elle brise le couvercle de sa prison, et bientôt elle en sort la tête, puis les deux premières jambes, puis enfin le reste du corps. Une abeille vigoureuse franchit cette barrière en peu de temps; tandis qu'une abeille faible emploie souvent plusieurs heures, et meurt quelquefois dans l'opération. Le couvain d'ouvrières met 21 jours pour accomplir toutes ses transformations, savoir: 3 jours à l'état d'œuf, 6 jours à l'état de ver, 2 jours occupé à filer sa coque, 10 jours à l'état de nymphe; total 21 jours. Mais ce laps de temps est plus grand si la température est froide. Le couvain mâle reçoit les mêmes soins et subit les mêmes transformations que celui d'ouvrières, mais en un peu plus de temps. Il reste 3 jours à l'état d'œuf, 9 jours à l'état de ver, 3 jours à filer sa coque, et 12 jours à l'état de nymphe; total 24 jours. Il ne naît quelquefois qu'un bout de 26 ou 27 jours,

lorsque la température est basse. La nourriture que reçoit le ver de futur mère est particulière: elle est d'abord plus acidulée, puis plus sucrée et plus abondante que celle donnée aux ouvrières et aux mâles. Il en reste presque toujours à l'état concret dans le berceau, après l'éclosion de l'adulte. L'œuf de femelle écote au bout de 3 jours; la larve qui en sort passe 5 jours en cet état; elle met un jour à filer sa coque qui n'est jamais complète; elle passe deux jours et demi en repos, au bout de quels elle se métamorphose en nymphe; et, après être demeurée 4 jours deux tiers en cet état, elle arrive à celui de femelle parfaite et naît le seizième jour de la ponte. Mais elle peut être retenue sept ou huit jours prisonnière dans son berceau, c'est ce qui arrive au moment de la sortie des essaims secondaires. Dans ce cas, les nourricières veillent à ce qu'elle ne s'en échappe pas et lui passent de la nourriture par un petit trou ménagé pour cela au couvercle de sa cellule. Pendant cette réclusion elle fait entendre un cri particulier que l'on appelle son *chant*.

Les œufs de futures mères ne diffèrent en rien de ceux d'ouvrières, le fait a été démontré par Schérach, un observateur allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle. On sait donc aujourd'hui qu'un œuf destiné à produire une ouvrière peut donner une femelle développée, lorsqu'il est placé dans une cellule spéciale et que le ver qui en naît reçoit une nourriture particulière; ce qui apprend que toutes les ouvrières sont des femelles, et auraient pu devenir des mères si elles en eussent été autrement logées et alimentées. Elles sont restées stériles, parce que leurs ovaires ont été comprimés pendant leur développement à l'état de couvain, et aussi parce que les vers n'ont pas reçu la nourriture spéciale qui est donnée aux vers de femelles développées. Cette différence de nourriture influe beaucoup sur la larve: elle précipite son accroissement et facilite le développement de l'ovaire. Son influence sur cette partie du corps est telle que, si les ouvrières ont un excédant de cette nourriture et le donnent aux larves d'ouvrières, l'ovaire de ces ouvrières se développe de manière à pouvoir produire des œufs. Ainsi il se trouve quelquefois des ouvrières qui pondent, mais qui ne pondent que des œufs de mâles.

D'après ce qui vient d'être dit, les œufs destinés à donner des femelles

atrophées peuvent être amenés à donner des femelles développées. « Tout ver d'ouvrières qui n'a pas plus de trois jours d'éclosion peut être transformé en femelle développée, » voilà ce qu'il convient de ne pas oublier. Lorsque les abeilles veulent transformer une larve d'ouvrière en larve de femelle développée (cela arrive quand elles viennent de perdre leur mère), elles agrandissent la cellule qui contient le ver, en détruisant les cellules voisines et en donnant une direction verticale à celles qu'elles agrandissent; elles présentent à la larve à transformer la bouillie prolifique dont nous venons de parler, et cette larve accomplit les transformations que nous avons vues plus haut. Au bout de onze ou douze jours de cette transformation, ou de seize jours de la ponte de l'œuf, il en naît une femelle développée, une *femelle artificielle* qui a toutes les qualités de celles élevées dans les conditions ordinaires.

Les abeilles chargées de l'éducation du couvain donnent les soins les plus assidus à leurs nourrissons. Si elles ne sont pas mères pour le reste, elles remplissent dignement ce rôle dans cette circonstance. Elles sont si attachées au couvain, l'espoir de la prospérité de leur colonie, que c'est à grand'peine qu'on peut leur faire abandonner les gâteaux qui le contiennent, et cet attachement se change en fureur au moindre danger. Si un bruit extérieur se fait entendre, elles sortent en nombre, et c'est alors qu'oubliant que la défense de leurs enfants leur coûtera la vie, elles font usage de leur aiguillon, qu'elles perdent la plupart du temps avec les organes qui l'accompagnent et y trouvent la mort. Aussi est-il prudent de ne pas tourmenter inutilement les ruchées lorsqu'elles ont beaucoup de couvain et de n'en approcher qu'avec précaution. Ce dévouement n'est pas moins grand pour la mère abeille, sur l'existence de laquelle repose la conservation de la colonie. Car sans mère et sans espoir de s'en procurer une, la famille ne peut plus se perpétuer; la colonie tombe en décadence et s'éteint bientôt.

Par suite de la grande ponte du printemps qui est subordonnée à l'abondance des fleurs et au temps favorable, les colonies d'abeilles deviennent très nombreuses; la ruche ne suffit plus parfois à loger toutes ses habitantes, que dans ce cas, on voit se grouper autour de l'entrée, et y faire ce qu'on appelle la *bar-*

*be*. C'est alors qu'elles pensent à essayer, c'est-à-dire à produire une colonie nouvelle. Une grande partie des abeilles accompagnées de la mère sortent précipitamment de leur ruche, et vont, la plupart du temps, se fixer à une branche d'arbre. C'est cette quantité plus ou moins grande d'abeilles émigrantes qu'on appelle *essaim* ou *jeton*. Il y a des ruches qui essaient plusieurs fois la même année. Les conditions indispensables de l'essaimage sont d'abord la saison favorable, la saison des fleurs; puis une population nombreuse et la présence des mâles. Les essaims sortent par les beaux jours, depuis neuf à dix heures du matin, jusqu'à quatre à cinq heures du soir, mais plus particulièrement vers le milieu de la journée. Une disposition de temps à l'orage accélère toujours leur départ.

—Le père Thomas en était là de sa narration, lorsque le voisin Chouffeur, qui s'était éloigné du groupe des auditeurs pour se rapprocher des ruches, cria: « un essaim! » En effet, les abeilles d'une colonie qui faisait la barbe, sortaient tumultueusement de leur ruche; un certain nombre se balançaient déjà dans l'air en faisant entendre un son particulier et bien nourri qui annonçait la sortie d'un essaim. Au bout de quelques minutes, ces abeilles se fixèrent à une branche de prunier où elle formèrent une sorte de grappe allongée plus grosse que la tête de votre serviteur. Le père Thomas à qui cet essaim avait fait lever la séance inopinément, s'apprêta à le recueillir. Il prit une ruche propre, la présenta sous la grappe d'abeilles, et de sa main droite il empoigna la branche où était attaché cet essaim, laquelle branche il secoua assez fortement pour faire tomber toutes les abeilles dans la ruche. Il retourna doucement celle-ci qu'il posa sur le sol en ayant soin qu'elle portât par un côté sur un caillou gros comme une pomme qu'il avait placé là exprès. Une partie de la masse d'abeilles roula à terre, et un certain nombre s'envolèrent mais celles qui restèrent collées à la ruche s'étant mise à l'attrer le rappel, on vit celles qui étaient à terre en faire autant et courir dans la ruche, et celles qui voltigeaient à l'encontre s'abattre par la large entrée que procurait le caillou dont je viens de parler. Au bout de dix à douze minutes, toutes ces abeilles furent réunies dans leur nouvelle habitation que le père Thomas se hâta de porter au rucher, à une certaine distance de la souche.

A ce moment le maître d'école demande la parole pour présenter quelques observations sur la forme des ruches du père Thomas, et pour faire connaître, à son avis, celles qui doivent être préparées. Mais comme la journée s'avancait, on résolut unanimement de se réunir un autre jour au rucher du préopinant, ou l'on apprendrait à connaître les meilleures ruches.

(A continuer.)

#### UNE VISITE A LA FERME DE MON VOISIN.

M. l'Editeur,

Puisque les cultivateurs sont si bien accueillis dans vos colonnes, je vais me permettre de vous envoyer en suite de correspondances, qui j'ose l'espérer, seront utiles à vos lecteurs déjà nombreux, si j'en juge par les abonnements que vous avez dans ma localité.

Après la culture de son champ il n'est rien, suivant moi, de plus noble pour le cultivateur que d'être utile à ses confrères. C'est avec l'espoir d'être ainsi utile que je vais vous faire part d'une visite que je ferai chaque semaine à la ferme de mon voisin.

Ce Monsieur a su vivre honorablement sur sa terre et se créer une jolie fortune en peu de temps. Ses procédés étendent à la portée de tout le monde, et en ayant fait l'épreuve avec avantage moi-même, je crois que vos lecteurs profiteront grandement s'ils veulent me suivre dans mes visites, dont la première sera rapportée dans votre prochain numéro.

PROGRES.

St..... 12 Nov. 1869.

#### MANIERE DE DISTINGUER LES ŒUFS FRAIS.

On distingue facilement les œufs frais de ceux qui ne le sont pas en les plongeant dans un vase rempli d'eau; les seconds surnagent, les premiers vont au fond. Un moyen encore plus simple: c'est de mouiller avec la langue, les deux extrémités de l'œuf; si l'œuf est frais, on trouvera que la pointe sera froide, tandis que l'autre extrémité offrira une certaine chaleur; cette différence de température n'est plus sensible lorsque les œufs sont vieux ou gâtés.

On peut encore éprouver les œufs en les exposant à la chaleur: ils sont frais lorsqu'ils suintent et se recouvrent d'une légère humidité.

LES ETABLES SOMBRES.

On lit dans le *Canada Farmer* :

Quiconque a jamais ressenti l'inconvénient de passer brusquement de l'obscurité complète à la grande lumière du jour, doit être convaincu de la nécessité d'éclairer les étables d'une certaine manière. C'est pourtant une chose qui est bien négligée par les cultivateurs; et les conséquences en sont vraiment pénibles. Le pauvre cheval, conduit soudainement en dehors de l'étable, manifeste la contrariété qu'il en éprouve par des signes sur lesquels on ne peut se méprendre, tel qu'en trébuchant, ou en se dirigeant sur quelque obstacle, — jusqu'à ce qu'enfin ses yeux se soient faits au milieu dans lequel on vient de le placer; jusqu'à ce qu'il se soit habitué à la lumière.

Ce n'est pas tout. Par ce continuel passage subit de l'obscurité à la lumière, ou de la lumière à l'obscurité, sa vue est considérablement affectée.

La rétine de l'œil devient de plus en plus lente à ressentir l'action et le effet de la lumière, à reproduire les mirages des choses. Le cheval ne distinguant pas bien les objets fort subitement, se cabre, et le cavalier qui le conduit, ou la voiture qu'il traîne sont renversés. C'est ainsi que la négligence d'éclairer les étables devient, sans qu'on se l'imagine, la cause d'accidents fréquents.

TEMPS DE LA GESTATION CHEZ LES DIFFÉRENTS ANIMAUX DOMESTIQUES.

	temps le plus court	Temps moyen	Temps le plus long
	Jours	Jours.	Jours.
Jument	322	347	419
Vache	240	283	321
Brebis	146	154	161
Truie	109	115	143
Chèvre	150	166	163
Chienne	55	60	63
Chatte	48	50	56
Lapin	20	28	85
[Temps de l'incubation [couvée].			
Dinde	24	26	30
Poule	19	21	24
Canard	28	30	32
Oie	27	30	33
Pigeon	16	18	20

Dans une observation faite par un savant, sur 582 jument, la plus courte période fut de 137 jours, et la plus longue 419, laissant l'énorme différence de 132 jours, et offrant la période de 89 jours au-delà du terme ordinaire d'octobre

La vache met ordinairement bas environ vers le neuvième mois, et la brebis, le cinquième mois. La truie met bas entre le 120ème et le 140ème jour, étant sujette à beaucoup de variations dues à la taille et à des particularités de race. Les vraies causes qui prolongent ou diminuent la période d'incubation chez les oiseaux, sont encore inconnues.

On peut dire qu'en général la vache met bas entre le neuvième et dixième mois: cependant, un veau mâle la même ordinairement jusqu'à 41 semaines, et une femelle quelques jours de moins. Tout veau produit avant 260 jours doit être considéré venu avant terme; et toute gestation excédant 300 jours doit aussi être considérée irrégulière; mais dans ce dernier cas, la santé du veau n'est pas affectée.

Monsieur le Rédacteur.

Vous avez publié, dans un de vos derniers numéros, le rapport de l'Exposition de la Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Wolfe, tenue à Wotton le 5 d'octobre. Vos lecteurs ont sans doute remarqué que les prix distribués sont peu élevés, ils se montent à environ \$275, en tout. La raison, c'est que nous avons aussi chaque année une Exhibition des champs. Voici le mode que nous avons adopté pour cette Exhibition de nos fermes. Dans la première semaine du mois d'août, trois juges de Wotton visitent les terres de St. Camille et de Ham-Sud; trois autres juges de St. Camille et de Ham-Sud, visitent les terres de Wotton. Cette année MM. F. Tétréau, J. Valcourt et L. Lavigne, agissaient comme juges pour St. Camille et Ham-Sud, et MM. O. Duru, Ls. Desilets et Ls. Boisclair, pour Wotton.

Voici la liste des prix qui ont été décernés :

- Pour le meilleur arpent de blé :*
- WOTTON. ST. CAMILLE & HAM-SUD
- 1 J E Plamondon 1 O Longva
- 2 Frs Grégoire 2 W Thompson
- 3 Jos Connolly 3 Ls Boisclair
- 4 Chs Lacroix 4 B Lachance
- Pour le meilleur arpent de Pois :*
- 1 Chs Lacroix 1 O Dion
- 2 Chs Thibodeau 2 J Dion
- 3 R Caonette 3 F X Robitaille
- 4 N Bourque 4 O Longval
- Pour les meilleurs 2 arpents de Sarasin :*
- 1 Ls Lemire 1 J Z C Miquelon
- 2 L R Manseau 2 G Singer
- 3 P Brady 3 J MacKay
- 4 N Bourque 4 F X Robitaille
- Pour le meilleur 1 arpent de lin :*
- 1 N Bourque 1 J Dion
- 2 C Thibodeau 2 O Longval
- 3 Ls Lemire 3 Ls Boisclair
- 4 J E Plamondon 4 J Z C Miquelon
- Pour le meilleur 1/4 arpent de ble-à l'Inde :*
- 1 P ry Morrill 1 Tétim Manseau
- 2 C Morrill 2 F X Robitaille
- 3 Ls Lemire 3 Dame F L Millette
- 4 C Thibodeau 4 W Thompson

- Pour le meilleur 1/4 arpent de Navets :*
  - 1 P Brady 1 J Z C Miquelon
  - 2 V Bourque 2 O Dion
  - 3 N Bourque 3 Vve Godin
  - 4 Nap Bourque
  - Pour les meilleurs 30 pieds carrés de Carottes :*
  - 1 V Bourque 1 O Dion
  - 2 N Bourque 2 Vve D Godin
  - 3 J E Plamondon 3 J Z C Miquelon
  - 4 P Brady 4 J Couture
  - Pour le meilleur arpent de patates :*
  - 1 J Valcour 1 W Thompson
  - 2 C Thibodeau 2 Ls Boisclair
  - 3 M Nault 3 F X Robitaille
  - 4 D Dion 4 S Potter
  - 5 F Janelle 5 B Lachance
  - 6 C Ducharme 6 Vve F L Millette
  - Pour les meilleurs 30 pied carrés de betteraves :*
  - 1 V Bourque 1 J Z C Miquelon
  - 2 N Bourque 2 O Dion
  - 3 J E Plamondon 3
  - Pour les meilleurs 300 pieds de tabac canadien :*
  - 1 D Charland 1 O Longva
  - 2 G Labaie 2 O Geoffroy
  - 3 Vve H Marcotte 3 Vve D Godin
  - 4 F Janelle 4 Ls Boisclair
  - Pour le meilleur arden potager :*
  - 1 J E Plamondon 1 Vve F L Millette
  - 2 D Char and 2 Jos Couture
  - 3 N Bourque 3 J Manseau
  - 4 G Labaie 4 O Manseau
  - Pour la terre la mieux tenue :*
  - 1 J E Plamondon 1 J G Dion
  - 2 N Bourque 2 O Dion
  - 3 D Charland 3 Ls Boisclair
  - 4 C Thibodeau 4 G Singer
- Les deux premiers prix accordés pour la ferme la mieux tenue, de \$5 04 chacun, sont dus à la générosité de J. Picard, Ecr., M. A. L., pour ce comté
- J. Z. C. de MIQUELON,  
Secrétaire.

—Les feuilles qui tombent n'ont guère été utilisées jusqu'ici; elles ont seulement fourni des sujets à la poésie. Cependant, il y aurait un parti fort utile à en tirer. Les feuilles sont, en effet, une des matières organiques les plus propres à fournir de l'humus, et c'est d'elles que provient, en partie, la fertilité du sol des forêts défrichées. Comme toutes les parties herbacées des végétaux, elles peuvent être mélangées au fumier, et quelque fermiers les employent avantageusement en guise de litière. Elle peuvent être également utilisées pour pallier dans quelques cultures, et entrer dans la composition des torreaux pour les jardins.

Un agronome recommande de mélanger les feuilles, les fruits pourris, la cendre de bois, de suie, et de la sciure tout se consumer on las pendant deux ans pour fumer ensuite le pied des pommiers, des poiriers, des pruniers et des cerisiers.

Les gens de la ferme sont en ce moment fort occupés aux labours et aux semailles d'automne et n'ont guère le temps de ramasser les feuilles, mais les femmes, les enfants, peuvent se charger de cette besogne; dans les bois de haute futaie, à la lisière des taillis, dans les vergers et les avenues il y a une grande quantité de feuilles, sur laquelle il convient d'appeler l'attention. — *Emancipation belge.*

AMELIORATION DES MOUTONS PAR LE COTSWOLD.

M. Cochrane, le célèbre éleveur de Compton, canons de l'Est, écrit ce qui suit au *Sherbrooke Gazette* en date du 11 du courant :

« On m'a fait, durant les deux derniers mois, beaucoup de demandes du genre de celle-ci : Il me faudrait un bélier Cotswold pur sang et une ou deux brebis. Pouvez-vous m'informer si je puis m'en procurer de sang mêlé ou pure race, dans votre voisinage ? Je désire élever un troupeau de moutons à longue laine, mais je n'ai pas le moyen d'en acheter plus de deux ou trois pur-sang.

« Ces demandes viennent la plupart du Vermont, du New Hampshire et du Maine. J'ai tout lieu de croire que, si les cultivateurs des différents comtés choisissaient les meilleures brebis, et prenaient soin de leur donner des béliers Cotswold pur sang, le produit se vendrait trois à douze piastres, aussi facilement qu'on vend aujourd'hui les moutons de \$1.75 à \$3 pièce. Je crois que le temps est très opportun pour élever des moutons, vu que la demande pour la longue laine est très grande par tous les Etats Unis. Je vends des animaux pour le Sud et l'Ouest à des hauts prix, savoir : bêtes à cornes, jusqu'à \$2,000 pièce ; moutons, de \$300 à \$500 pièce ; cochons, jusqu'à \$300 pièce. Cependant j'aime mieux vendre à des cultivateurs du pays, à des prix modérés, dans l'espoir de leur être utile et qu'on saura en profiter. Je serai heureux de montrer le bétail que j'ai maintenant à vendre, savoir : Bétail pur sang, taureaux à courtes cornes, jeunes veaux âgés d'un an, béliers Cotswold et Oxford-Down et jeunes agneaux.

« Je puis disposer de bon nombre de ces animaux que je vendrai à des prix modérés. Comme encouragement à ceux qui veulent améliorer leur bétail, je donnerai douze mois de crédit aux gens responsables.

« M. H. COCHRANE, Compton, P.Q. »

MIGRAINE.

On boit tous les matins à jeun une livre d'eau fraîche, et on prendra de l'exercice avant de dîner ; mais le meilleur remède à opposer aux ans, quelque forts qu'ils soient, c'est le repos le plus parfait. La tempérance sera un moyen sûr d'en éloigner les résidives.

On peut encore appliquer au front des bandes imbibées d'eau de mélisse ou de tilleul, quelque gouttes d'éther sur un morceau de sucre.

REVUE COMMERCIALE.

— 0 —

Samedi dernier le marché quoique abondamment fourni de viandes, grain, légumes, etc, fut très inactif, les prix étaient faibles et les acheteurs peu nombreux, il est considéré comme un très petit marché, l'avoine se donnait pour 30 sous, le beurre pour 20 sous, les patates un écu, l'orge un écu et 6 sous à 3 chelins, et le reste en proportion.

Les chemins étaient mauvais, et le temps peu agréable. Il n'y avait pas d'étrangers sur le marché ce qui explique un peu ce manque d'affaires.

[Du Nouveau-Monde.]

Montréal, 13 novembre 1869.

Les affaires sont fort actives et toutes les branches de commerce ont fait des affaires d'or durant la semaine qui vient de s'écouler. Le havre présente une apparence de vie extraordinaire. Bon nombre de vaisseaux sont encore dans le port et se hâtent de prendre les fortes cargaisons que les exportateurs expédient en Angleterre.

Les commerçants de l'ouest sont venus en force assister aux ventes à l'encan que nous signalions dans notre revue de la semaine dernière. Les achats opérés sont considérables et à des prix tout à fait rémunérateurs.

Les spéculateurs encombrèrent le marché. La fin de la saison de navigation sera marquée par une activité qui n'a pas été égalée dans tout le cours de l'été et de l'automne.

*Finances.*—Le marché monétaire est en excellente condition. Les remises de la campagne et du Haut-Canada sont très nombreuses bien qu'elles n'aient pas réalisé toutes les espérances.

Le montant sans exemple d'affaires faites à Montréal durant cette année en a fait le créancier de la Puissance pour une somme bien plus considérable que les années dernières. C'est pourquoi on s'attend que les remises durant l'hiver seront à proportion des marchandises avancées à crédit. Il est probable que cette attente ne sera pas déçue, la spéculation n'ayant eu qu'une légère part dans les opérations du commerce.

La demande d'escompte aux banques est moins forte. En même temps les sommes avancées au commerce pour l'achat des produits commencent à refluer dans les voutes des banques. On peut en suivre le mouvement dans celui de l'escompte sur l'argent dur.

Aussi longtemps que la monnaie sonnante a été répandue en campagne, l'escompte a varié entre  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{4}$  au jour d'hui il atteint 2 par 100 et ce chiffre ne tardera pas à être dépassé en dépit des efforts de M. Weir à ce contraire.

Les bons billets s'escomptent facilement à 6 et 7 p 100.

Les valeurs publiques et stocks de banques sont inactifs. Il n'y en a que peu sur le marché.

Revue du marché Bonsecours, 12 novembre.

Grains : L'avoine vient assez abondamment de la campagne de 2s 1d à 2s 2d par minot, en gros lot le prix est 2s ; sarazin, 2s 6d par 100 lb. La farine rapporte 11s, 12s et 13s par 100 lbs.

Le lard arrive lentement ; cochon en quartier 10 $\frac{1}{2}$  piastres.

Beurre : Il y a une assez grande quantité de beurre de campagne, de vingt-cinq à vingt-deux sous par livre pour beurre salé, les meilleures qualités valent de 24 à 28 sous ; le beurre frais est de 1s 2d à 1s 4d par livre.

Volailles : Beaucoup de dindes de 4s 6d à 6s 6d chaque ; Oies 3s à 3s 9d chaque ; canards 3s 9d à 4s 6d chaque ; jeunes poulets 2s à 3s 9d couple. Gibier : Perdrix 4s 6d à 4s par couple ; coq de bruyère, 1 pinstre ; pluviers, 1s 2d chaque ; lapins 1s 1d à 2s chaque ; lapins anglais 10s 6d chaque.

Pommes : En très grande quantité à \$2 50 à \$4 par quart.

Sucre d'érable : En bonne quantité à 5 $\frac{1}{2}$  à 6d par lb.

Poisson ; Provision limitée ; Saumon du Haut Canada à 6d à 7 $\frac{1}{2}$  par lb, morue fraîche et had-dock 4d par lb, homards frais 4d par lb ; Plies 6d la livre.

*Navets.*—Durant les dernières semaines beaucoup de navets ont été transportés de Québec à Montréal où ils se sont d'abord vendus \$1 le baril aujourd'hui il ne valent plus que 75c il y en a d'une très bonne qualité dont le prix est réduit à 80c. Notre marché fournit des choux à celui de Québec et en retour Québec nous envoie des navets.

*Bois de chauffage.*—Il n'y a plus dans le port que quelques berges chargées de bois de chauffage, et il en viendra bien peu avant la clôture de la navigation.

MARCHE DE ST. JEAN.

St Jean, 12 nov 1869.

Fleur, par quart	5 00	a	5 25
par 100 lbs	2 65	a	2 70
de blé d'Inde p. 100 lbs	2 15	a	2 25
de sarazin do	2 00	a	2 20
Avoine, par 40 lbs	0 30	a	0 34
Orge, 56	0 65	a	0 00
Graine de lin	0 00	a	1 40
de mil	0 00	a	0 00
Pois, par minot	0 75	a	0 80
Blé, do	1 00	a	0 00
Blé d'Inde par 56 lbs	0 90	a	1 00
Sarazin 50	0 60	a	0 70
Oufs par douzaine	0 15	a	0 18
Volailles par couple	0 40	a	0 50
Poulets do	0 20	a	0 30
Oies do	0 30	a	1 00
Dindes do	1 50	a	2 20
Pigeons do	0 10	a	0 12
Beurre frais par livre	0 22	a	0 23
salé do	0 17	a	0 23
Saindoux do	0 20	a	0 00
Miel do	0 10	a	0 13
Lard frais par 100 lbs	10 00	a	11 00
mess par quart	28 00	a	27 00
Bœuf par 100 lbs	5 00	a	8 00
Patates	0 40	a	0 50
Foin do bottes	6 00	a	6 50
Paille do do	3 00	a	5 00
Bois à la corde	3 00	a	4 50

MARCHE DE SOREL.

Sorel, 12 nov 1869.

Fleur par quart	5 00	a	5 75
do do cent lbs	2 00	a	2 80
do Bled-d'Inde do	1 70	a	1 80
Avoine par 40 lbs	0 40	a	0 45
Orge par 56 lbs	0 80	a	1 00
Mil par 48 lbs	1 00	a	1 25
Pois par minot	1 00	a	0 00
Bled do do	1 10	a	0 00
Bled-d'Inde, do do	0 80	a	1 00
Sarazin, do do	0 70	a	0 80
Patates do do	0 00	a	0 75
Oufs par douzaine	0 15	a	0 17
Volailles par couple	0 50	a	0 60
Oies do do	0 80	a	1 00
Dindes do do	1 50	a	2 00
Pigeons do do	0 20	a	0 25
Beurre frais par lb	0 18	a	0 20
do salé do	0 13	a	0 15
Saindoux par lb	0 17	a	0 19
Miel do do	0 10	a	0 12 $\frac{1}{2}$
Lard frais par cent lbs	9 00	a	10 00
do mess par quart	25 00	a	26 00
Bœuf par cent lbs	6 00	a	7 00
Foin par cent bottes	4 00	a	5 00
Paille do do	3 00	a	4 00
Bois à la corde	3 50	a	4 00

MARCHE DE SHERBROOKE.

Sherbrooke, 11 nov 1869.

Bœuf—par quartier	5	@	7
do livre	5	@	10
Mouton	5	@	7
Agneau	6	@	8
Veau	0	@	0
Lard par livre	9	@	10
Beurre—en tinette	20	@	3
do par livre	30	@	25

Fromage.....	8	@	12
Oeufs.....	15	@	17
Dindes, par lb.....	10	@	12
Poulets.....	25	@	40
Oies.....	00	@	00
Patates mint.....	40	@	50
Sucre d'érable.....	6	@	9
Sarasin.....	40	@	00
en fleur par poche.....	\$2	@	
Avoine par minot.....	37	@	38
Laine.....	25	@	26
Foin, par ton.....	\$ 8	@	10
Paille do.....	\$ 6	@	8
Bois—dur, sec.....	\$ 3	@	00
do vert.....	\$ 2	@	3
Miel, la boîte.....	00	@	00

St. Hyacinthe 13 nov 1869.

FARINE—Fleur, ex. superfine.....	\$4 50	a	0 71
" en poche p 100 lbs.....	2 20	a	2 50
GRAINS—Orge pur minot.....	0 60	a	0 00
Avoine do.....	0 30	a	0 40
Gaudriole do.....	0 00	a	0 50
Pois do.....	0 80	a	0 90
Blé do.....	1 10	a	0 00
Blé-d'inde do.....	0 90	a	1 00
Sarrasin do.....	0 60	a	0 00
Graine de mil.....	0 00	a	0 00
VOLAILLES—Dindes par couple.....	1 10	a	0 00
Oies, do.....	1 00	a	0 00
Canards do.....	0 40	a	0 50
Poules do.....	0 40	a	0 00
Poulets do.....	0 20	a	0 25
Pardrix do.....	0 40	a	0 45
VIANDES—Bœuf à la livre.....	0 7	a	0 12
Do par quartier.....	0 5	a	0 7
Mouton, par quartier.....	0 40	a	0 60
Lard par livre.....	0 12	a	0 15
salé.....	0 10	a	0 10
Do par 100 lbs.....	10 00	a	12 00
Veau, par quartier.....	0 00	a	0 05
DIVERS—Patates au minot.....	0 75	a	0 00
Beurre en livre.....	0 20	a	0 00
Do en tinette.....	0 19	a	0 20
Sucre d'érable.....	0 10	a	0 00
Oeufs la douzaine.....	0 12	a	0 20
Suif la livre.....	0 15	a	0 0
Foin par 100 bottes.....	4 0	a	5 0
Paille do.....	0 0	a	0 0
Craux la pièce.....	0 0	a	0 10
Miel la livre.....	0 10	a	0 12
Saumon do.....	0 10	a	0 00
Oignons la tresse.....	0 12	a	0 0
do minot.....	0 00	a	0 0
Fèves le pot.....	0 6	a	0 8
do minot.....	1 00	a	0 9
Lard.....	0 30	a	0 40
Navets la pièce.....	0 2	a	5 0
Pommes par minot.....	1 00	a	1 20
do quart.....	2 00	a	3 0
Tabac par lb.....	0 10	a	0 12

Voici le prix des grains chez les marchands de cette Cité :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 9
Avoine par 36 lbs.....	0 1 6
Pois par 66 lbs.....	0 4 0
Graine de lin.....	0 6 0

Québec, 11 nov 1869

FLEUR—extra supérieure.....	\$7 00	a	0 0
Extra.....	5 75	a	0 00
Fancy.....	5 30	a	5 50
Supérieure No 1.....	4 95	a	5 10
Do forte.....	5 30	a	5 50
Do No 2.....	4 70	a	5 00
En poche No 1 p 100 lbs.....	2 40	a	2 60
Graau p bri de 200 lbs.....	5 0	a	6 0
Farine d'avoine.....	5 0	a	0 50
Do de blé-d'inde, blanch.....			
par 200 lbs.....	4 0	a	4 20
Do do do do jaune.....	3 0	a	4 0
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs.....	7 0	a	7 50
Do par livre.....	0 5	a	0 10
Veau à la livre.....	0 8	a	0 9
Mouton do.....	0 7	a	0 9
Agneau par quartier.....	0 45	a	0 50
Lard frais par 100 lbs.....	9 0	a	9 25
Do par livre.....	0 9	a	0 10

Lard salé do.....	0 10	a	0 12
Jambon frais.....	0 11	a	0 12
Do salé et fumé.....	0 13	a	0 14
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs.....	13 0	a	0 0
Do par lbs.....	0 12	a	0 13
Morue verte par bri.....	3 00	a	3 75
Do en paquet.....	4 25	a	4 75
Do par lbs.....	0 2	a	0 0
Morue séchée par quintal.....	4 10	a	4 75
Huile de morue par gallon.....	0 58	a	0 60
Hareng du Labrador.....	5 0	a	5 25
DIVERS—Beurre frais par livre.....	0 23	a	0 25
Do salé do.....	0 17	a	0 19
Volailles par couple.....	0 60	a	0 00
Dindes do.....	1 40	a	1 75
Oies do.....	1 00	a	1 20
Canards do.....	0 70	a	0 80
Patates par minot.....	0 50	a	0 60
Oignons par baril.....	3 50	a	4 0
Avoine par minot.....	0 37	a	0 40
Orge do.....	0 65	a	0 70
Blé do.....	1 10	a	0 0
Pois do.....	0 80	a	1 00
Oeufs, par doz.....	0 18	a	0 20
Fromage par lbs.....	0 18	a	0 20
Sucre d'érable p lbs.....	0 3	a	0 10
Pommes par bri.....	2 50	a	3 50
Laine p lbs.....	0 25	a	0 28
Bois par cordes, 2 1/2 p.....	3 40	a	3 60
Foin par 100 bottes.....	7 0	a	8 0
Paille do.....	4 50	a	5 8
PEAUX—Vertes, inspect., p 100 lb.....	8 0	a	9 25
De moutons, non prép. ch.....	0 60	a	1 75
De Veau do p lb.....	0 12	a	0 14

VENTE PAR LE SHERIF.

District de St. Hyacinthe.

Pour le mois de novembre. Robert vs Guillette, 2 terres à Ste. Marie de Monnoir. Vente à Ste. Marie, le 10 à 11 a.m.

Comtois vs Decelles, 2 terres à St. Hugues. Vente à St. Hugues le 23 à 10 heures a.m.

Robitaille vs Muir, une terre à Ste. Hélène et un terrain au village de Ste. Hélène. Vente à Ste. Hélène le 23 à 1 heure p.m.

Maynard vs Sinotto, un emplacement et une terre à St. Liboire; vente à St. Liboire le 28 à 1 p.m.

Pour le District de Richelieu.

Jean-Baptiste Renaud dit Luca, vs Athanase Martin, une terre située à St. Robert. Vente à la porte de l'Eglise de la paroisse de St. Robert, le 20 novembre, à 10 h. a.m.

Une terre située à Ste. Victoire. Vente à la porte de l'Eglise de la paroisse de Ste. Victoire; le 20 novembre, à midi.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles du Pacheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M. Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm Evans, marché Ste Anne pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET, Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

Hotel du Gouvernement

OTTAWA,

Mardi, le 28ème jour de Septembre, 1869.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Finances agissant pour le Ministre du revenu de l'Intérieur, et par et en vertu de l'autorité conférée par la 17ème section de l'Acte 31. Vic. Cap 8, intitulé : " Acte concernant le Revenu de l'Intérieur " Il a plu à Son Excellence en Conseil d'ordonner et il est par le présent ordonné que les règlements additionnels suivants concernant la manufacture en entrepôt des marchandises énumérées dans ces règlements, sont par le présent faits et établis.

REGLEMENTS.

1er Avec toute demande de permis pour manifester en Entrepôt, devra être soumise une spécification de tous les articles qui seront manufacturés conformément à cette spécification, laquelle devra indiquer en détail la quantité et la proportion de tout ingrédient servant à la manufacture de chaque article.

2ème. Les teintures, essences et autres préparations à cooliques telles que celles vendues ordinairement par les chimistes et droguistes, si elles sont faites en Entrepôt, devront être préparées conformément aux formules contenues dans les Pharmacopées anglaise ou américaine; et quand il se fait une demande de permis pour la manufacture d'aucune préparation alcoolique pour laquelle aucune des Pharmacopées ci-dessus mentionnées, ne contiendra de formule, tel permis ne sera pas accordé à moins que le Commissaire du Revenu de l'Intérieur ne soit d'abord assuré, sur preuve suffisante et raisonnable, que tel article ne doit pas être manufacturé dans le dessein de violer les lois du Revenu, et qu'il ne peut servir à la composition d'aucun mélange potable ni au lieu d'alcool dans la fabrication d'aucun article qui pourrait être dans tout autre cas, sujet à un droit plus élevé.

3ème. Aucun permis ne sera émis pour la manufacture d'aucun article, qui dans l'opinion du Commissaire du Revenu de l'Intérieur, peut servir d'ingrédient principal à la préparation de liqueurs, amers ou autres composés alcooliques qui pourraient servir de breuvages.

4ème. Tous les articles fabriqués en Entrepôt, devront être préparés et faits conformément à la formule soumise avec la demande du permis et approuvée par le Commissaire.

5ème. Les officiers en charge des manufactures d'Entrepôt, seront et ils sont par le présent requis de veiller à ce que les proportions indiquées dans la spécification sus-mentionnée, soient strictement observées; mais s'il était constaté par une expérience ou par une mise à l'épreuve d'aucun des articles manufacturés, qu'une grande quantité d'alcool qu'il n'est indiqué dans la spécification a été employée dans la préparation de ce même article, le droit de soi ante-et-trois centins (63) par gallon (force de preuve) sera perçu sur le surplus d'alcool ainsi constaté, lequel surplus sera com 6 sur toute a quantité de l'article manufacturé aussi passible de la pénalité encourue pour son infraction au permis, ainsi que des autres pénalités prescrites par les actes concernant le Revenu de l'Intérieur.

WM B. LEE, Greffier du Conseil Privé.

10 Novembre.—30.